



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Renault

Question au Gouvernement n° 3471

Texte de la question

## ANNONCE DE RENAULT SUR LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES

M. le président. La parole est à Mme Sophie Primas, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

Mme Sophie Primas. Ma question, à laquelle j'associe mes collègues de la vallée de la Seine, Cécile Dumoulin et Arnaud Richard, s'adresse à M. le ministre de l'industrie et de l'énergie.

Le développement de la voiture électrique représente une véritable opportunité pour l'économie de notre pays, notamment pour l'entreprise Renault qui en a fait un axe majeur de sa stratégie industrielle en France.

À ce titre, l'usine Renault de Flins-sur-Seine, située au coeur de la vallée de l'automobile, dans le premier département de l'automobile, représente, à bien des égards, un site de production structurant de notre secteur industriel. En effet, la future production, à la fois de la voiture électrique Zoé et des batteries électriques, permettra à Renault de s'ériger en pionnier européen de l'éco-mobilité. Néanmoins, ces dernières semaines, la direction de l'entreprise a annoncé un retard dans la production de l'une des composantes de la batterie électrique. Cette production, initialement prévue mi-2012, ne serait opérationnelle qu'en 2014.

Parallèlement, l'entreprise a revu le montage et le financement du projet. La production de batteries ne se fera plus dans le cadre d'un partenariat d'une part avec NEC et d'autre part avec le commissariat à l'énergie atomique. L'entreprise a décidé, à son initiative, de ne pas faire appel aux prêts de l'État par le biais du fonds stratégique d'investissement, car sa situation financière se serait améliorée.

Enfin, d'autres sites de production, au Portugal et au Royaume-Uni, produiront des batteries électriques dès l'année 2012.

M. Jean-Paul Lecoq. Ce n'est pas bien !

Mme Sophie Primas. Ces annonces, qui bouleversent les plans existants en France, sont naturellement sources de vives inquiétudes.

Aussi, pourriez-vous nous confirmer que le Gouvernement s'assure avec volontarisme auprès de Renault que ces modifications ne fragiliseront, ni les engagements industriels de Renault en France ni la pérennité du site de production de Flins, et n'engendreront pas de conséquences sociales à court et moyen terme ?

*(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.)*

M. le président. La parole est à M. Éric Besson, ministre chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique.

M. Éric Besson, *ministre chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique*. Madame Primas, c'est vrai, Renault s'est engagé dans un programme ambitieux en faveur du véhicule électrique, technologie qui devrait, selon le groupe, représenter 10 % du marché mondial en 2020.

J'ai fait le point la semaine dernière avec le président du groupe Renault qui m'a confirmé la bonne avancée du programme du véhicule électrique du constructeur. Renault entend devenir leader de ce marché. Il produira plus de 200 000 véhicules électriques à l'horizon de 2016 et 80 % de la production sera réalisée en France.

Renault commercialisera dès cet automne trois nouveaux véhicules électriques : la *Kangoo*, la *Fluence* et la *Twizy*.

S'agissant du site de Flins qui vous préoccupe légitimement, il sera bien l'un des principaux bénéficiaires du programme véhicules électriques. La production de la Zoé y débutera dans les délais prévus, mi-2012. Ce seront 100 000 Zoé électriques qui seront assemblées chaque année à Flins. Dans la foulée, à l'avenir, Renault

produira, également à Flins, la *Clio 4*.

Quant à l'usine de fabrication de modules de batteries, elle a en effet connu une année de retard. Ce n'est pas dramatique pour une innovation technologique d'une telle importance, mais la première pierre de l'usine de batteries sera posée à Flins dès le début de l'année 2012 et la fabrication des batteries commencera début 2014.

Sur le plan social, plus d'une centaine de personnes seront recrutées par Renault Flins d'ici à la fin de cette année et les embauches s'accélèreront dans les années suivantes.

Enfin, vous le savez, l'État soutient cette filière du véhicule électrique. Je pense au super bonus de 5 000 euros accordé aux premiers acquéreurs du véhicule électrique et aux 750 millions d'euros du programme Véhicules du futur.

Je crois sincèrement, madame la députée, que vous avez tout lieu, vous et vos collègues, d'être rassurés.

*(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.)*

## Données clés

**Auteur :** [Mme Sophie Primas](#)

**Circonscription :** Yvelines (9<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 3471

**Rubrique :** Automobiles et cycles

**Ministère interrogé :** Industrie, énergie et économie numérique

**Ministère attributaire :** Industrie, énergie et économie numérique

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 juillet 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 14 juillet 2011